

commandant de cavalerie *Lai Miao* 來苗 sortit par *P'ing-tch'eng* 平城 (près de *Ta-t'ong fou*)<sup>1</sup> pour attaquer les *Hiong-nou* septentrionaux. *Teou Kou* battit le roi *Hou-yen* 呼衍王 dans le *T'ien chan* 天山. Il laissa des soldats établis dans la ville de *I-ou-lou* 伊吾盧城 (Hami) » (*Heou Han chou*, chap. II, p. 8 r°). — Dans la biographie de *Teou Kou* (*Heou Han chou*, chap. LIII, p. 5 v°), on lit que ce général et son lieutenant *Keng Tchong* 耿忠 « arrivèrent au *T'ien chan* 天山; ils attaquèrent le roi *Hou-yen* 呼衍王 et coupèrent plus de mille têtes; le roi *Hou-yen* s'enfuit jusqu'au lac *P'ou-lei* 蒲類海 (lac Barkoul); (*Teou Kou*) laissa des officiers et des soldats établis dans la ville de *I-ou-lou*. »

L'année suivante (74 ap. J.-C.), au onzième mois, les généraux *Teou Kou*, *Keng Ping* et *Lieou Tchang* 劉張 « sortirent par la barrière *Koen-loen*<sup>2</sup> qui dépend de *Toen-hoang* 敦煌 崑崙塞; ils attaquèrent et battirent les barbares de la montagne blanche 白山 虜 sur les bords du lac *P'ou-lei* (lac Barkoul), puis ils pénétrèrent dans *Kiu-che* 車師 (Tourfan). On établit pour la première fois un Protecteur des contrées d'Occident et un *ou-ki hiao-wei*<sup>3</sup> » (*Heou Han chou*, chap. II, p. 6 v°).

« La deuxième année *yen-koang* (123 ap. J.-C.), le préfet de *Toen-hoang*, *Tchang Tang* 張璠, adressa un rapport à l'empereur pour exposer trois projets : Considérant que, parmi les barbares du Nord, le roi *Hou-yen* 呼衍王 se déplace incessamment de ça

<sup>1</sup> C'est à *P'ing-tch'eng* que, en l'an 200 av. J.-C., l'empereur *Kao-tsou*, de la dynastie *Han*, fut assiégé par les *Hiong-nou* (cf. *Se-ma Ts'ien*, trad. fr., t. II, p. 390).

<sup>2</sup> Le barrière de *Koen-loen* se trouvait sur le territoire de la sous-préfecture de *Koang-tche* 廣至 dans la commanderie de *Toen-hoang*; c'était là que résidait le

fonctionnaire appelé *i-ho tou-wei* 宜禾都尉 (commentaire au *Heou Han chou*, chap. cxviii, p. 2 r°).

<sup>3</sup> Le *ou-ki hiao-wei* 戊巳校尉 était chargé de surveiller les pays d'Occident; sur les diverses explications qui ont été données de ce titre, cf. mes *Documents sur les Tou-kiue occidentaux*, p. 101, n. 3.